

Paris, jeudi 20 septembre 2018

« Je me réjouis de l'accord trouvé en CMP sur le projet de loi ELAN » Jean-Claude Requier, Président du RDSE

Après plusieurs heures d'échanges, les députés et sénateurs réunis en commission mixte paritaire, le 19 septembre, se sont accordés sur une version commune du projet de loi ELAN. Pour Jean-Claude Requier, Président du groupe RDSE et membre de cette commission mixte paritaire, « il faut se réjouir que l'important travail mené pour aboutir à un texte conciliant les apports du Sénat et de l'Assemblée nationale ait été couronné de succès, au terme de débats parlementaires très riches auxquels le groupe RDSE a activement participé ».

Le Sénateur du Lot d'ajouter : « l'accord ainsi trouvé ouvre la voie à une adoption très rapide de ce texte attendu par tous les acteurs du logement, mais aussi par nos concitoyens pour qui il s'agit d'une question prégnante. Ce texte permettra d'encourager les projets de construction – je pense notamment à la lutte contre les recours abusifs, à la simplification des procédures en matière d'opérations d'aménagement ou à l'allègement de certaines normes qui pèsent sur les coûts, tout en préservant l'accès au logement des personnes à mobilité réduite. »

« Ce texte porte également une réforme ambitieuse du secteur du logement social afin d'encourager les investissements dans la construction et la réhabilitation. Une solution intermédiaire que nous avons proposée au cours du débat a été retenue avec un seuil de regroupement des organismes de logement social fixé à 12 000 ».

« Je veux encore souligner les avancées en matière de revitalisation des centres-villes, d'aménagement numérique et de téléphonie mobile. Dans de nombreux territoires, notamment ruraux, le déploiement de ces technologies est encore trop lent. Ce texte renforce la lutte contre la fracture numérique partout en France ».

Ce projet de loi apporte enfin la preuve qu'il est possible de légiférer efficacement dans le respect des prérogatives du Parlement. « Ce texte est un compromis réussi en ce qu'il permet de trouver un point d'équilibre entre les positions des deux chambres, sans sacrifier son ambition de départ » a conclu Jean-Claude Requier.